



RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DES CLUBS 2024



Du Samedi 30 mars au 17 mai

La commission sportive se réserve le droit de modifier ce règlement dans le but de tenir compte des différents impératifs ponctuels tels que l'état du terrain, la météo, les conditions sanitaires ... et ce sans préavis.

I / - TERRAIN ET RÈGLES EN VIGUEUR

Le terrain est celui du Golf d'Opio Valbonne. Les règles de Golf sont les officielles du Royal et Ancien ainsi que les règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (voir vadémécum de la FFG) mais également les règles locales en vigueur sur le Golf.

Si des règles spécifiques s'appliquent à une compétition, celles-ci sont indiquées par le comité par voie d'affichage.

II / - FORMES DE JEU

Ce Championnat débute le samedi 30 mars et dimanche 31 mars 2024 pour vous permettre d'essayer de vous qualifier pour la suite. Ces jours-là, la compétition est ouverte à tous les joueurs cumulant le fait d'être abonné d'Opio Valbonne, licencié à Opio Valbonne et membre AS d'Opio Valbonne et se jouera en Stroke play pour les 1ères séries et en stableford pour les 2ndes séries et 3 -ème séries. Compétition qui compte pour l'évolution de l'index (obligation de faire les match play pour la suite)

SI vous êtes qualifiés, la suite du Championnat se jouera sous la forme de Matchplay en Brut et /ou en Net.

III / - SÉRIES, CATÉGORIES SPORTIVES ET REPÈRES DE JEU

Matchplay BRUT :

- 1^{ère} Série Dames (0 – 18,4)
- 2^{ème} Série Dames (18,5 – 36)

- 1^{ère} Série Messieurs (0 – 15,4)
- + de 65 ans Seniors 2 (0-15,4)
- 2^{ème} Série Messieurs (15,5 – 36)

Repères de jeu :



Nbre de qualifiés

8

8

8

8

Matchplay NET

- 3^{ème} Série Dames (37 – 54)
- 3^{ème} Série Messieurs (37 – 54)



8

8

Les $\frac{3}{4}$ de la différence de Handicap sont rendus.
Le handicap de référence est déterminé à l'issue des qualifications du 30 mars et du 31 mars
**VÉRIFIEZ VOTRE INDEX LE JOUR DE L'ÉPREUVE POUR COMPTABILISER VOS COUPS
RENDUS**

IV / - OUVERTURE DU CHAMPIONNAT ET INSCRIPTIONS

Pour participer à la compétition, la phase de qualification qui se déroule le samedi 30 et dimanche 31 mars, comme la suite du Championnat, n'est ouverte qu'aux joueurs cumulant le fait d'être abonné du Golf d'Opio Valbonne, licencié à Opio Valbonne et membre AS d'Opio Valbonne.

Les joueurs inscrits se doivent également d'être à jour de leur licence de la Fédération Française de Golf (ou de leur fédération d'origine) et d'avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf pour l'année en cours.

Pour s'inscrire à la phase de qualification, chaque compétiteur est libre de s'inscrire à l'accueil du Golf sur le tableau d'inscription prévu à cet effet.

La clôture des inscriptions se fera le mercredi 27 mars à midi. Toute demande d'inscription enregistrée après cette date sera placée en liste d'attente. Les joueurs concernés seront contactés la veille de la compétition.

V / - GROUPES, HEURES DE DÉPARTS ET DATES BUTOIRS

Phase de qualification : samedi 30 et dimanche 31 mars

- 1 ères séries dames et Messieurs se feront sur le cumul des 2 tours en stroke play
- 2 -ème séries Dames et Messieurs se feront sur 1 tour en stableford brut
- 3 -ème séries Dames et Messieurs se feront sur 1 tour en stableford net

Départs par ordre d'index à partir de 9h00.

La feuille de départ sera disponible le 29 mars à midi à l'accueil du Golf mais également en ligne sur le site internet.

Les compétiteurs devront respecter les heures de départ qui leurs seront attribuées, sinon, des pénalités voire une disqualification pourront être appliquées.

Phase de Matchplay :

Les tableaux des Matchplays seront définis selon les résultats de la phase de qualification. L'ordre des têtes de série sera défini par le classement pris sur les résultats du jour. Seuls les joueurs inscrits pourront participer aux Matchplays.

Les Matchplays doivent être joués avant 9h30 ou après 14h30.

En dehors de ces horaires, nous ne pourrions pas vous garantir les départs en partie de 2. Vous ne serez pas prioritaires par rapport aux parties de 4 de devant.

Dates butoirs : MatchPlays à effectuer impérativement avant :

- 1/4 Finale : 14 avril
- 1/2 Finale : 28 avril
- Finale : vendredi 17 mai

Pour tous les joueurs encore dans la compétition, veuillez prendre contact avec votre adversaire pour la phase suivante à laquelle vous allez participer.

En l'absence d'accord, d'indisponibilité pour la tenue d'un Matchplay, les joueurs sont attendus pour un départ à 09h00 du Trou n°1 le jour de la date butoir du match. En cas de fermeture du parcours (Orage, Intempérie...) le match est reporté au même horaire le jour suivant la réouverture du parcours.

Si les deux joueurs sont présents 10 minutes avant l'heure de départ, le Matchplay se joue. En l'absence d'un des deux joueurs, le joueur présent est qualifié après constatation par un personnel du Golf (Accueil/Caddy).

En l'absence des deux joueurs, les deux sont disqualifiés.

Aucun report, délai, ne sera accordé sur les dates butoirs des matchs.

VI / - RECORDING ET ENREGISTREMENT DES SCORES

Phase de qualification :

Les cartes doivent être rendues par le groupe entier à la réception du Golf dès la fin du 18^{ème} trou et co-signées par le compétiteur et son marqueur.

Les scores seront saisis le samedi 30 mars et dimanche 31 mars en fin de journée.

Les résultats seront affichés au proshop.

Phase de Matchplay :

Le résultat de l'issue du match devra être indiqué sur les tableaux de progression des Matchplays dès la fin de la partie qui seront affichés sur le tableau dans les vestiaires.

VII / - DÉPARTAGE

Phase de qualification :

Il se fera automatiquement par le programme automatique de la FFG selon les principes suivants : les ex-aequo sont départagés sur les 9, 6, 3, et le dernier trou du parcours.

Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (18, 17, 16, 15, ...) sont comparés.

Phase de Matchplay :

Le départage se fera par PLAY OFF jusqu'à la victoire d'un des deux compétiteurs au trou n°1 et en mort subite.

VIII / - PRIX

Seront récompensés les compétiteurs qui finiront sur le podium des 6 Matchplays suivants :

Matchplays Brut :

- 1^{ère} Série Dames
- 2^{ème} Série Dames

- 1^{ère} Série Messieurs
- 2^{ème} Série Messieurs

Matchplays Net :

- 3^{ème} Série Dames
- 3^{ème} Série Messieurs

Le titre de CHAMPION(NE) DU CLUB sera décerné aux vainqueurs des tableaux 1^{ère} série Dames et 1^{ère} série Messieurs.

VIII / - REMISE DES PRIX

La remise des prix se déroulera lors de la soirée des Membres le samedi 25 mai 2024.

IX / - ABANDON ET DISQUALIFICATION

Phase de qualification :

Le règlement général se trouvant à l'accueil servira de référence.

Phase de Matchplay :

En cas d'abandon par un des compétiteurs (justifié ou non), le match sera donné à l'adversaire.

X / - COMITÉ DE LA COMPÉTITION

Le comité de la compétition est composé du Directeur (Guillaume Verney-Carron), du Président de l'AS (Richard Roulin) et du Responsable Sportif (Isabelle Lambolez et Aurélien Martin en son absence).

*Rappel :

Le Championnat du Club est un **tournoi GRATUIT** organisé par le Golf d'Opio Valbonne et l'Association Sportive !

Il se joue en par 2 jours de qualifications ou 1 jour selon les séries et en **MatchPlay individuel Brut ou Net** à élimination directe.

Il est composé de 3 séries « Messieurs » et 3 séries « Dames »

Ce championnat se joue sur l'ensemble de la saison et est **réserve aux membres** du Golf d'Opio Valbonne à jour de leur cotisation 2024 ayant cotisé à l'Association Sportive pour l'année en cours et dont la licence est prise à Opio Valbonne.